



HAL
open science

Entre objectivité et subjectivité : il est évident que (p)

Véronique Lenepveu

► **To cite this version:**

Véronique Lenepveu. Entre objectivité et subjectivité : il est évident que (p). Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française, 2020, 1 (80), pp.107-130. hal-03235085

HAL Id: hal-03235085

<https://hal.science/hal-03235085v1>

Submitted on 25 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENTRE OBJECTIVITÉ ET SUBJECTIVITÉ : *IL EST ÉVIDENT QUE (P)*

Entre objectivité et subjectivité : *il est évident que (p)*

En français contemporain, *il est évident que p* fait partie des formes impersonnelles qui, en prenant la proposition pour argument, expriment une modalité à statut de métaprédicat (Gosselin, 2010). Nous montrons, dans le cadre d'une sémantique instructionnelle, que cette forme impersonnelle, qui possède la propriété d'être implicative (*il est évident que p* implique *p*), ne marque ni l'objectivité (*ce qui est vrai indépendamment de tout sujet*) ni la subjectivité collective (*ce qui est vrai pour la plupart*), mais une intersubjectivité (*ce qui est vrai pour n'importe quel sujet*). Du fait de cette valeur intersubjective, *il est évident que* vient non seulement renforcer l'engagement du locuteur relativement à la vérité de la proposition (la prise en charge), mais signaler systématiquement la stabilisation du jugement, que celui-ci soit *a priori* ou fondé sur le résultat d'un examen approfondi de la situation (*a priori, il est évident que p / à y regarder de plus près, il est évident que p*).

Between objectivity and subjectivity : *il est évident que (p)*

In contemporary French, *il est évident que p* expresses a modality with meta-predicate status (Gosselin 2010). From the perspective of instructional semantics, we show that this impersonal form indicates neither the objectivity (*which is true regardless of any subject*) nor the collective subjectivity (*which is true for most*) but an intersubjectivity (*which is true for any subject*). Because of this intersubjective value, *il est évident que* not only intensifies the speaker's commitment but systematically indicates the stabilization of the judgment whether the judgment is *a priori* or based on a further examination of the situation (*a priori / à y regarder de plus près, il est évident que p*).

Mots clés : sémantique instructionnelle, modalité, métaprédicat, objectivité, subjectivité, intersubjectivité, stabilisation du jugement

Keywords : instructional semantics, modality, meta-predicate, objectivity, subjectivity, intersubjectivity, stabilization of the judgment

Introduction¹

Dans le cadre d'une sémantique instructionnelle, nous analyserons le fonctionnement de l'expression *il est évident que* en français contemporain, une forme parfois donnée comme paraphrase de l'adverbe en *-ment* : *évidemment* (Schlyter, 1977 ; Nøjgaard, 1993 ; Molinier et

¹ Véronique Lenepveu, Université de Caen Normandie, EA 42 55, CRISCO, Esplanade de la Paix, 14000 Caen (veronique.lenepveu@unicaen.fr). Je remercie vivement mes relecteurs pour leurs remarques et suggestions qui m'ont permis d'améliorer la première version de cet article.

Levrier, 2000) ; mais qui, du fait de son statut de métaprédicat modal, présente des conditions d'emploi bien spécifiques. Après avoir mis en avant les caractéristiques syntaxiques de *il est évident que* en tant que métaprédicat (Gosselin, 2010, 2015a), ainsi que son caractère implicatif (*il est évident que p* implique *p*), nous chercherons à identifier précisément sa valeur modale. Il se trouve que l'observation d'exemples attestés remet en cause la paraphrase proposée par le dictionnaire *Logos* (Girodet, 1976), et déjà discutée par Gaatone (1987 : 298) : « qui s'impose à l'esprit comme une vérité indiscutable sans avoir besoin de démonstration », mais également celle du *TLFi* : « Qui entraîne immédiatement l'accord, l'assentiment de l'esprit par sa vérité manifeste ». Si *il est évident que p* signifie que la vérité de *p* est « indiscutable » (*Logos*) ou « manifeste » (*TLFi*), celle-ci ne s'impose cependant pas forcément sans avoir été argumentée, et surtout elle ne s'impose pas forcément *immédiatement*. Nous montrerons qu'en renforçant l'engagement du locuteur relativement à la vérité de *p* (la prise en charge), cette forme impersonnelle signale la stabilisation du jugement, que celui-ci soit posé dans l'immédiateté (*à première vue, il est évident que p*) ou bien fondé sur un examen plus approfondi (*à bien y regarder, il est évident que p / finalement, il est évident que p*).

Notre analyse de la séquence impersonnelle *il est évident que* sera à la fois fondée sur des exemples forgés et attestés. Les exemples attestés sont extraits de la base de données *Frantext* quand il s'agit de comprendre l'évolution de cette forme, mais surtout *Europresse* qui donne accès à un corpus journalistique, et nous permet d'appréhender les conditions d'emploi actuelles de *il est évident que* à l'écrit.

1. **Évident** : dans quelle classe d'adjectif ?

1.1. *Il est évident que p*

Évident s'apparente au groupe d'adjectifs qui peuvent assigner une valeur modale (au sens large, cf. Le Querler, 1996 ; Gosselin, 2010) au contenu propositionnel lorsqu'ils sont pris dans la construction impersonnelle [*il est Adj. que p*] : *vrai, indubitable, manifeste, clair, probable, incontestable, sûr, certain, ...* Ces adjectifs, que Picabia (1978 : 71-72) appelle « adjectifs à valeur de vérité », présentent en principe une double caractéristique (Picabia, 1978 : 117-119 ; Riegel, 1985 : 157-163 ; Gaatone, 1987) :

i) ils acceptent un sujet phrastique² :

² La construction impersonnelle de l'adjectif attribut a d'ailleurs été souvent considérée dans les travaux transformationnalistes comme une variante syntaxique qui résulterait de l'extraposition d'une complétive sujet.

[1] Il est probable que vous lisez les travaux des linguistes / Que vous lisez (lisiez) les travaux des linguistes est probable (Gaatone, 1987 : 292)

[2] **Il est évident que** vous lisez les travaux des linguistes / Que vous lisez (lisiez) les travaux des linguistes est évident (Gaatone, 1987 : 297)

ii) ils n'entrent pas dans la structure impersonnelle [*il est adj. de + Vinf*] :

[3] *Il est probable de lire les travaux des linguistes (Gaatone, 1987 : 292)

[4] ***Il est évident de** lire les travaux des linguistes (Gaatone, 1987 : 297)

tandis que des adjectifs « appréciatifs » tels que *important, agréable, bon, difficile, horrible, naturel, ...* acceptent les deux séquences (Picabia, 1978 : 117-119)³ :

[5] Il est important de lire les travaux des linguistes (Gaatone, 1987 : 291)

[6] Il est important que vous lisiez les travaux des linguistes. (Gaatone, 1987 : 291)

D. Gaatone remarque cependant dans un article, publié en 1987, une évolution récente de l'emploi de cette forme impersonnelle, qui est devenue compatible avec une construction infinitive.

1.2. *Il est évident de + Vinf.*

1.2.1. Une valeur appréciative

Dans ce nouvel emploi relevé essentiellement dans des contextes à polarité négative [*il n'est pas évident de + Vinf.*], Gaatone observe que *évident* n'est plus un adjectif « à valeur de vérité »⁴, mais se rapproche de la classe des adjectifs « appréciatifs » compatibles avec un infinitif, pour devenir antonyme de *problématique*, et signifier « qui ne suscite pas de problème, de question, de difficulté » (Gaatone, 1987 : 299). À titre d'illustration, nous reprenons les exemples repérés par l'auteur :

[7] [...] **il n'est pas évident de** reconnaître *évêque* dans *épiscopal* (Yaguello, cit. Gaatone, 1987 : 298)

[8] [...] **il n'est pas du tout évident d'**appeler les choses par leur nom quand elles en ont trente-six (Houston, cit. Gaatone, 1987 : 298)

[9] [...] on peut se demander **s'il est tellement évident**, comme Hockett semble le supposer, **de** couper la phrase en deux parties (Bouillon, cit. Gaatone, 1987 : 298)

Si on consulte la base de données *Europresse*, on trouve effectivement, aujourd'hui, de nombreuses occurrences de la forme négative [*il n'est pas évident de + Vinf.*], que l'on pourrait paraphraser par [*il n'est pas facile de + Vinf.*] :

³ Chez Picabia (1978), les adjectifs à valeur de vérité figurent dans la table 4 et les appréciatifs dans la table 5.

⁴ La paraphrase que propose le *Logos* « qui s'impose à l'esprit comme une vérité indiscutable sans avoir besoin de démonstration » ne convient plus.

- [10] **Il n'est pas évident de** forger sa personnalité près d'un père comme Kirk. Michael Douglas en sait quelque chose, même s'il a décroché deux Oscars, l'un comme producteur pour « Vol au-dessus d'un nid de coucou », l'autre comme acteur pour « Wall Street », (Europresse, *Paris Match*, site web, 23/02/2020) \approx *il n'est pas facile de forger sa personnalité*

Apparaît même, dans certains contextes, la forme affirmative [*il est évident de* + Vinf.] paraphrasable par [*il est facile de* + Vinf.] :

- [11] Dans la vie réelle, classer les hommes est toujours le début d'une aventure funeste. Lorsque l'on pose deux points sur une ligne, **il est évident de** savoir lequel est le plus avancé (pour peu que l'on ait défini le sens du progrès), mais dès que l'on est dans le plan, il peut se produire que la longueur de l'un soit plus grande que celle de l'autre alors que les largeurs sont rangées en sens inverse. (Europresse, *Libération*, 31/12/2016) \approx *il est facile de savoir lequel est le plus avancé*

Mais il est surtout remarquable que *évident* peut, tout en gardant son statut d'adjectif « à valeur de vérité », prendre une valeur prescriptive dans la séquence affirmative [*il est évident de* + Vinf.].

1.2.2. Une valeur prescriptive

La séquence affirmative [*il est évident de* + Vinf.] est devenue très courante dans la presse écrite avec une valeur prescriptive, que souligne la paraphrase [*il va de soi qu'il faut* + Vinf.] :

- [12] Gauthier en a ASSEZ de voir des choses aberrantes sur les étals comme « des pommes de Nouvelle Zélande ou du raisin d'Afrique du Sud... ». Pour lui **il est évident de** manger local et de saison [...] (Europresse, *L'Est Républicain – Lunéville*, 18/04/2014) \approx *pour lui il va de soi qu'il faut manger local et de saison*
- [13] Pour eux, **il est évident de** « stabiliser les impôts et de faire avancer la commune en toute transparence », avec des réunions participatives. (Europresse, *Ouest – France Vitre*, 18/02/2020) \approx *pour eux, il va de soi qu'il faut stabiliser les impôts et faire avancer la commune en toute transparence*
- [14] Faut-il condamner les dérives racistes de la police américaine ? C'est une évidence. Comme **il est évident de** condamner toute forme de racisme, d'ailleurs. (Europresse, *L'Est éclair*, 11/06/2020) \approx *il va de soi qu'il faut condamner toute forme de racisme*

La prescription peut d'ailleurs être explicitée au moyen de *devoir*, pris dans son emploi déontique de marqueur d'obligation :

- [15] Ce contexte « a nécessité une remise à plat des roulements, des heures de présence de l'ensemble des professionnels » conclut le directeur. « Cela a été une évidence pour nous tous, comme **il doit être évident pour nous tous de** respecter les gestes barrières, maintenant et à l'avenir. Et comme il est évident de se serrer les coudes, maintenant et à l'avenir ». (Europresse, *La Dépêche du Midi-Toulouse*, 5/04/2020)

≈ *il doit aller de soi pour nous tous de respecter les gestes barrières, maintenant et à l'avenir*

Enfin, on observe que la forme impersonnelle peut enchâsser un verbe illocutoire assertif (*dire, constater, ...*), mais dans ce cas, l'obligation porte sur ce verbe illocutoire ; d'où la double paraphrase proposée pour les exemples ci-dessous : *on est obligés de constater que p / il va de soi que p* [16] ; *on est obligés de dire que p / il va de soi que p* [17]. Soit :

[16] En se promenant sur Internet aujourd'hui, en achetant les derniers gadgets des géants du tech, **il est évident de constater que** l'industrie a pris le tournant du divertissement au nom de la sacro-sainte monétisation. (Europresse, *La Tribune*, 23/11/2017) ≈ *on est obligés de constater que l'industrie a pris le tournant du divertissement au nom de la sacro-sainte monétisation / il va de soi que l'industrie a pris le tournant du divertissement au nom de la sacro-sainte monétisation*

[17] Les aéroports sont fermés, les gens sont confinés chez eux avec des mesures de distanciation sociale, des unités de production ont carrément arrêté leur travail, d'autres entreprises ont réduit le nombre de leur personnel en faveur du développement du télétravail [...] Bref, la liste est longue, et **il est évident de dire qu'**il ne s'agit pas seulement d'une crise sanitaire d'une ampleur mondiale, mais d'une période de bouleversements à tous les niveaux. (Europresse, *Le Journal du Net*, 13/05/2020) ≈ *on est obligés de dire qu'il ne s'agit pas seulement d'une crise sanitaire d'une ampleur mondiale / il va de soi qu'il ne s'agit pas seulement d'une crise sanitaire d'une ampleur mondiale*

Dans cette étude, on s'attachera uniquement à la forme impersonnelle *il est évident que p*, mais les observations que nous venons de faire concernant la forme en [*de*+infinitif], lorsque *évident* reste adjectif « à valeur de vérité » (*il va de soi*), et porte sur une modalité déontique (*il faut*), contribueront à dégager ce qui fait la spécificité de la forme en [*que p*].

2. Valeur modale de *il est évident que*

2.1. *Il est évident que* métaprédicat modal

Pour vérifier le statut de métaprédicat de *il est évident que*, nous reprenons les caractéristiques des métaprédicats tels qu'ils sont exposés dans Gosselin (2010 : 96-102 ; 2015a : 12-17) :

a) Les métaprédicats modaux sont extra-prédicatifs (Guimier, 1996 : 1-7), au sens où ils portent sur l'ensemble de la proposition, qui entre toute entière dans le champ de la modalité, et du fait de la présence d'un verbe conjugué, ils sont affectés par le temps et l'aspect (*Il est / a été / sera / ... possible que p*). Or nous observons que *il est évident que* accepte bien une variation aspectuo-temporelle et que les formes *il était évident que / il sera évident que / il fut évident que / il a été évident que*, mais également *il devient évident que / il semble évident que* sont attestées dans la base de données *Frantext* :

[18] [...] il se mit à m'entretenir de la situation, sur un ton d'une amertume totale, dans laquelle **il était évident que** je n'entrais pour rien. (Frantext, C. Mauriac, *Aimer de Gaulle*, 1978)

[19] Et si le mariage est considéré comme une institution exigeant la fidélité réciproque, **il semble évident que** l'épouse doit y être totalement subordonnée à l'époux : à travers saint Paul s'affirme la tradition juive, farouchement antiféministe. (Frantext, S. de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, 1949)

b) les métaprédicats modaux sont véridicibles (Kronning, 1996 : 40-42) au sens où ils peuvent être niés et interrogés, ce qui les oppose aux adverbes modaux épistémiques qui, quoique extra-prédicatifs eux aussi, sont non véridicibles parce qu'ils échappent à la portée de la négation et de l'interrogation. Soit les exemples repris à Vet (1997 : 406) par Gosselin (2010 : 98) :

[20] Il est possible que l'avion ait atterri / Il n'est pas possible que l'avion ait atterri / Est-il possible que l'avion ait atterri ? (Gosselin, 2010 : 98)

[21] L'avion a peut-être atterri / ??L'avion n'a pas peut-être atterri / ??Est-ce que l'avion a peut-être atterri ? (*ibid*)

Dans la mesure où la forme impersonnelle *il est évident que* peut être niée et interrogée, elle est véridicible, et se distingue en cela de l'adverbe de modalité dérivé en *-ment*, *évidemment*, qui échappe à la portée de la négation, et ne peut constituer l'élément interrogé :

[22] Il est évident que Pierre a bu / il n'est pas évident que Pierre ait bu / Est-il évident que Pierre a / ait bu?

[23] Évidemment, Pierre a bu / ?Pierre n'a pas bu évidemment⁵ / ?Est-ce que Pierre a bu évidemment ?

2.2. Implicativité et prise en charge

Outre ces caractéristiques syntaxiques dues à son fonctionnement de métaprédicat, *il est évident que* possède la propriété d'être implicatif. Cette relation d'implicativité entre *il est évident que* p et p peut se vérifier par son incompatibilité avec l'enchaînement ... *mais je n'en suis pas sûr* (Anscombe, 2016 : 212). *Il est évident que* fonctionne donc comme les séquences « appréciatives » *il est heureux que, il est curieux que, il est étrange que, ...* tandis qu'une marque de probabilité épistémique telle que *il est probable que*⁶ apparaît compatible avec ce même enchaînement⁷ :

⁵ À la forme négative, l'énoncé est recevable si *évidemment* apparaît en position détachée, position marquée à l'oral par une pause (*Pierre n'a pas bu, évidemment*), mais *évidemment* ne peut entrer dans le champ de la négation.

⁶ Dans la classification sémantique des impersonnels de Maillard (1985 : 82), *il est évident que* appartient à la sous-classe des impersonnels « constatifs » (*il est clair/patent/évident que...*) tandis que *il est probable que* fait partie des impersonnels dits « logiques » (*il est nécessaire/possible/certain/probable que...*).

- [24] *Il est évident que Marie a pris le train de 19 heures, mais je n'en suis pas sûr
 [25] *Il est heureux que Marie ait pris le train de 19 heures, mais je n'en suis pas sûr
 [26] Il est probable que Marie a pris le train de 19 heures, mais je n'en suis pas sûr.

Inversement, la transformation en [p, c'est Adj.], acceptée par *il est évident que p* et *il est heureux que p*, est exclue avec *il est probable que p* :

- [27] Marie a pris le train de 19 heures, c'est évident
 [28] Marie a pris le train de 19 heures, c'est heureux
 [29] ?*Marie a pris le train de 19 heures, c'est probable.

Le fait qu'il soit possible de détacher la proposition sous la forme d'une assertion préalable (*il est évident que p / p, c'est évident*) montre que la vérité de p n'est pas mise en doute par la forme impersonnelle, *il est évident que (p)* s'apparente ainsi aux factifs (Kiparsky et Kiparsky, 1972 ; Kreutz, 1998). De cette relation d'implication existante entre *il est évident que p* et p, on peut inférer que *il est évident que* marque par défaut la prise en charge maximale du locuteur relativement à la vérité de la proposition (au sens de Dendale et Coltier, 2005)⁸.

Pour préciser maintenant sa valeur modale, on observera tout d'abord qu'elle ne peut être la marque d'une subjectivité purement individuelle (*ce qui est vrai pour un sujet particulier*) ou d'une subjectivité collective (*ce qui est ON-vrai ou collectivement tenu pour vrai*)⁹, deux types de subjectivité qui peuvent s'opposer à l'objectivité, c'est-à-dire à *ce qui est vrai indépendamment de tout sujet*¹⁰ ou en d'autres termes, à ce qui est vrai indépendamment de tout jugement formulé. On oppose ainsi l'inacceptabilité de [30] aux enchaînements tout à fait recevables de [31], [32], et [33] :

- [30] *Le chat passait ses journées sur le canapé mais **il était évident qu'il était sur le paillason**

⁷ Cette propriété d'implicativité distingue également, chez Schlyter (1977 : 99-111) et Nøjgaard (1993 : 230), la forme impersonnelle *il est évident que* de l'adverbe dérivé en -ment *évidemment*. En effet, bien qu'ils établissent une correspondance sémantique entre la séquence impersonnelle et l'adverbe, les deux auteurs considèrent que l'adverbe *évidemment* suspend la validité de l'implication logique.

⁸ La notion de prise en charge est empruntée à Dendale et Coltier (2005), mais nous considérons l'engagement du locuteur sous la forme d'un continuum allant de la forte adhésion à la plus faible adhésion à l'instar de Nølke (2006a : 35), et nous le mesurons au moyen du test de l'implication : *il est évident que p* implique p ; *toujours est-il que p* implique p (forte prise en charge) ; *à première vue p* n'implique pas p (faible prise en charge). Sur les différentes acceptions de la notion de prise en charge, voir Coltier *et al.* (2009).

⁹ Sur la ON-vérité, voir Berrendonner (1981 : 35-73), et sur les marques linguistiques d'une voix collective Anscombe (2010). Nous précisons que la plupart des adverbes modaux (assurément, certainement, probablement, sans doute, ...) restent sous-déterminés vis-à-vis de cette opposition entre subjectivité individuelle et collective.

¹⁰ L'objectivité est traitée par Berrendonner (1981) comme le vrai au nom du réel (la ø-vérité). Ainsi l'énoncé *Le chat est sur le paillason*, qui se caractérise par l'absence de toute marque de subjectivité, engage le locuteur sur la ø-vérité de p (Berrendonner 1981 : 67).

[31] Le chat passait ses journées sur le canapé (objectivité), mais **je pensais qu'il** était sur le paillason (subjectivité individuelle)

[32] Le chat passait ses journées sur le canapé (objectivité), mais **Paul pensait qu'il** était sur le paillason (subjectivité individuelle)

[33] Le chat passait ses journées sur le canapé (objectivité), mais **tout le monde pensait qu'il** était sur le paillason (subjectivité collective).

En revanche, une proposition donnée comme évidente peut sans contradiction être mise en contraste avec une subjectivité individuelle ou collective :

[34] Il était évident que le chat passait ses journées sur le canapé mais **je pensais qu'il** restait sur le paillason

[35] Il était évident que le chat passait ses journées sur le canapé mais **Paul pensait qu'il** restait sur le paillason

[36] Il était évident que le chat passait ses journées sur le canapé mais **tout le monde pensait qu'il** restait sur le paillason.

Pour autant, la forme impersonnelle ne constitue pas, selon nous, une marque de l'objectivité proprement dite, mais une valeur intermédiaire entre la subjectivité collective et l'objectivité, que nous appellerons *intersubjectivité*, et que nous définissons comme étant *ce qui est vrai pour n'importe quel sujet*¹¹, c'est-à-dire *vrai pour n'importe qui*. Cette notion d'intersubjectivité se distingue donc à la fois de la subjectivité collective qui, on le rappelle, correspond à ce qui est vrai pour un ensemble de sujets, et à l'objectivité qui est traditionnellement définie comme ce qui est vrai indépendamment de tout sujet. Par la formule *ce qui est vrai pour n'importe quel sujet / pour n'importe qui*, nous utilisons, pour définir l'intersubjectivité, un quantificateur qui correspond en langage des prédicats à la quantification universelle, et s'applique à la totalité des membres d'une classe sans exception possible, tandis que la subjectivité collective laisse au contraire la possibilité d'une opinion contraire. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, *n'importe qui* ne saurait se substituer au quantificateur *tout le monde*, lequel saisit une collectivité de façon globale tout en admettant la possibilité qu'il y ait des exceptions :

[37] Après le repas, **tout le monde / *n'importe qui** était content, sauf ceux qui étaient privés de dessert.

Du fait de cette valeur intersubjective, et de la prise en charge maximale liée à l'implicativité, on pose que *il est évident que* présente une valeur modale épistémique (modalité qui met en

¹¹ A noter que dans les travaux concernant les modalités et/ou l'évidentialité, l'intersubjectivité coïncide souvent avec ce que nous appelons la subjectivité collective. Voir, par exemple, l'étude sur *il paraît que* en diachronie de Rodriguez Somolinos (2016) dans la perspective de Traugott (1989). Pour une discussion sur les différentes acceptions du terme « intersubjectivité », nous renvoyons à Nyuts (2012).

relation la vérité d'une proposition avec la subjectivité quelle qu'elle soit), et signale le plus haut degré de certitude¹².

Notre hypothèse, selon laquelle *il est évident que* comporte malgré tout une certaine forme de subjectivité, sera étayée au moyen d'une analyse d'exemples attestés sélectionnés dans *Frantext* puis dans la base de données *Europresse*. Mais elle demande, en premier lieu, un rapide détour par la diachronie, et l'examen des contextes dans lesquelles la forme impersonnelle est apparue.

3. En diachronie

L'adjectif *évident* est emprunté au XIV^{ème}¹³ au latin *evidens-tis*, formé de *e* et de *videre*, dont est dérivé le substantif *evidentia*. Dès le latin classique, l'adjectif prend trois valeurs partiellement distinctes : a) visible, apparent b) clair, manifeste c) digne de foi (cf. *Dictionnaire Gaffiot*, 1934, p. 610). En français médiéval, il paraît combiner ces différentes valeurs lorsqu'il est pris dans la forme impersonnelle *il est évident que*. Le *Dictionnaire du Moyen Français* (2015) propose ainsi, pour une même acception, deux paraphrases : *Qui s'impose à l'esprit, manifeste, indiscutable, patent / Qui emporte l'adhésion, par sa justesse, sa logique*. Soit les exemples donnés à titre d'illustration :

[38] Cy me tairay des roys d'Armenie, et en ay conclut l'ystoire pour ce qu'**il est tout evident qu'**ilz sont extraiz de la noble lignie du roy Elinas d'Albanie et de Lusegnen. (ARRAS, c.1392-1393, 307). ...et supposé que aucunesfoys elles [les commissions des procès] contiennent le cas, **si est il evident que** aux ordinaires en appartient la congnoissance (JUV. URS., *Verba*, 1452, 349). Par ce et par plusieurs autres raisons, **il est tout notoire et evident que** ceulx qui par orgueil si entreprennent guerre sur autruy, sont souvent frustrez de leur intencion. (BUEIL, I, 1461-1466, 121). (*Dictionnaire du Moyen Français 2015 – ATILF*)

Si on consulte la base de données *Frantext*, on observe que jusqu'au milieu du XVIII^{ème}, le temps verbal est toujours le présent de l'indicatif¹⁴, et que par ailleurs, l'adjectif admet un complément qui, pris dans un emploi métalinguistique, vient expliciter le mode d'accès à l'information :

[39] **Velà les parolles de la loy de Moyse, par lesquelles il est évident que** pour faire mourir un homme par celle loy, il y faut trois choses [...] (Frantext, S. Castellion, *Conseil à la France désolée*, 1562)

¹² Cf. *supra* son incompatibilité avec l'enchaînement ... *mais je n'en suis pas sûr*. La prise en charge maximale (*il est évident que p* implique *p*) est de fait généralement associée à un haut degré de croyance de la part du locuteur, mais *il est évident que* peut bien sûr interagir avec des marques modales susceptibles d'affaiblir ce degré de certitude (*il est peut-être évident que p*).

¹³ 1^{ère} attestation 1330, cf. *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, 2012, p. 1273.

¹⁴ Dans *Frantext*, la première occurrence attestée est de 1549.

[40] **De tout cecy il est evident que** audace semble veritablement tendre directement, et primitivement vers le mal c'est à dire les difficultez, les travaux, et les incommoditez [...] (Frantext, F. Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1684)

[41] [...] et cependant **il est évident par ce que je viens de dire, que** les animaux spermiques du calmar pourront paroître au microscope dix mille fois plus gros que ceux de l'homme. (Frantext, J-B. Robinet, *De la nature*, 1761)

Au vu des exemples sélectionnés dans *Frantext* aux XVIème et XVIIème, il se dégage une configuration textuelle dans laquelle la proposition modalisée au moyen de *il est évident que* s'inscrit dans un raisonnement syllogistique (démonstratif, rhétorique ou déontique) soit en tant que prémisses (*puisque'il est évident que, or il est évident que, ...*) soit en tant que conclusion (*d'où il est évident que, ...*), la nature des prémisses variant selon le type de traité (*traité de grammaire, de philosophie morale, de mathématiques, de sciences expérimentales, ...*). Le premier cas de figure est illustré par l'exemple ci-dessous, où la forme impersonnelle accompagne une prémisses, *or* et *puisque* permettant la reconstitution d'une structure syllogistique (Nølke, 2006b ; Herslund, 2008 ; Olsen, 2001)¹⁵ :

[42] PROPOSITION XV. La puissance de Dieu est infinie. DEMONSTRATION. Si la puissance de Dieu n'étoit pas infinie, elle seroit bornée, & par consequent elle ne seroit la plus parfaite qu'on puisse imaginer, **puisque'il est évident qu'une** puissance sans bornes est une plus grande perfection, qu'un pouvoir borné & fini. **Or** Dieu étant l'être infiniment parfait, il ne peut lui manquer aucune perfection. **Donc** sa puissance est infinie. (Frantext, LA COUDRAYE chevalier de François-Célestin - *Traitez de metaphysique, démontrée selon la methode des geometres*, 1693)

Puisque signale que la proposition modalisée avec *il est évident que* « il est évident qu'une puissance sans bornes est une plus grande perfection, qu'un pouvoir borné & fini », et qui n'est pas elle-même argumentée, sert à justifier¹⁶ le raisonnement conditionnel « Si la puissance de Dieu n'étoit pas infinie, elle seroit bornée, & par consequent elle ne seroit la plus parfaite qu'on puisse imaginer ». Cette même proposition va ensuite constituer la prémisses majeure d'un nouveau syllogisme dont la prémisses mineure est introduite au moyen du

¹⁵ Selon Nølke (2006 : 396), *or* garde au XVIIème une valeur déictique (sa valeur temporelle primitive est « maintenant »), mais prend une fonction textuelle pour signaler la présence d'une structure syllogistique en attirant l'attention sur la mineure. Herslund (2008 : 396-401) montre que *puisque* a connu la même évolution : de conjonction temporelle (puis que « après que »), le mot *puisque* en vient à jouer le rôle d'un connecteur logique, et à représenter un raisonnement par syllogisme. Voir aussi, pour une analyse similaire, Olsen (2001 : 50-51). Précisons que même si le raisonnement n'obéit pas toujours strictement aux règles de la logique, on a des figures textuelles qui, dans les termes de Herslund (2008 : 392), « empruntent l'architecture et le dynamisme argumentatif » d'un syllogisme.

¹⁶ Sur la pertinence de la notion de *justification* pour décrire le fonctionnement de *puisque*, nous renvoyons à Detges (2014 : 136-139).

connecteur *or* « Or Dieu étant l'être infiniment parfait, il ne peut lui manquer aucune perfection », et la conclusion au moyen de *donc* : « Donc sa puissance est infinie ».

Dans le second cas de figure mentionné, la forme impersonnelle accompagne la conclusion du raisonnement syllogistique (cf. [43] et [44] ci-dessous) en signalant non pas la vérité absolue de la proposition, mais la nécessité relativement aux prémisses, en d'autres termes, la nécessité apodictique (Kronning, 1996 : 30)¹⁷, ce qui se vérifie si on observe que la conclusion peut être inférée d'une prémisse seulement possible (*si p, il est évident que q*) comme dans l'exemple [44] :

[43] Au reste, comme nous avons dit que l'éclair se pouvoit faire en plusieurs manieres, **il est évident que** le mesme se doit dire du tonnerre ; **puisque** l'éclair, et le tonnerre se font en mesme temps, et par les mesmes causes. (Frantext, F. Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1684)

[44] [...] notez, enfans, que, si une garce a une porte sur la rue, il ne faut point y heurter si on la trouve fermée : parce que, **si la dame n'est point à la porte, ou à la fenestre, il est évident**, la porte estant fermée, **qu'elle est empêchée**. (Frantext, R. Béroalde de Verville, *Le Moyen de parvenir*, 1610)

Présente dans un discours qui peut se donner comme aléthique (objectif) pour accompagner soit une prémisse, soit la conclusion d'un raisonnement syllogistique, la forme impersonnelle *il est évident que* semble cependant contenir avec l'adjectif *évident* une certaine forme de subjectivité, et marquer ainsi une ouverture sur l'épistémique. Un argument va dans ce sens : l'adjectif *évident* peut régir un complément prépositionnel intra-prédicatif susceptible de jouer un rôle d'agent vérificateur (Berrendonner, 1981), et de ramener la valeur de vérité de la proposition à une subjectivité collective :

[45] car **il est évident à tout homme qui examine bien la chose, que** s'ils emploient les roües et les échafauts contre des gens qui leur opposent les raisons, et les explications de l'écriture, avec leurs preuves, ils foulent aux pieds le respect qui est dû à la raison, et à l'écriture [...] (Frantext, P. Bayle, *Commentaire philosophique sur les paroles de Jésus-Christ* « *Contrain-les d'entrer* », 1686)

A partir de la deuxième moitié du XVIIIème, la forme impersonnelle sort du schéma textuel observé précédemment pour figurer dans des textes à caractère moins démonstratif, et accepter la variation aspectuo-temporelle (*il était évident que p / ...*) :

[46] [...] j'en connais plus d'un, bien fier de son talent, qui n'en ferait pas autant, mais **il était évident** à son cou, à ses doigts courts, à ses jambes grêles, à ses pieds, dont les orteils étaient difformes, à son caractère ignoble, à une infinité d'autres défauts,

¹⁷ En d'autres termes, quand le syllogisme est démonstratif, la conclusion est nécessaire relativement aux prémisses et nécessaire absolument. Quand le syllogisme est rhétorique, la conclusion est nécessaire relativement aux prémisses, mais seulement probable du point de vue de la modalité absolue (Granger, 1976 : 173 ; Gosselin, 2010 : 130).

qu'elle avait été peinte d'après sa femme de chambre ou la servante de l'auberge. (Frantext, D. Diderot, *Salon de 1767*, 1768)

Outre que la valeur de vérité de la proposition peut être restreinte temporellement, on note que *évident* accepte, en position intra-prédicative, un complément prépositionnel permettant de ramener la valeur de vérité de la proposition au point de vue d'un sujet particulier (cf. ex. [47] et [48]) et non plus seulement à celui d'une collectivité (cf. ex. [49] et [50]) :

[47] En un mot, **il est évident pour moi**, comme il doit l'être pour vous, après avoir lu cette lettre, **qu'**il ne vous reste qu'un seul choix, et que vous ne sauriez vous hâter trop de le faire. (Frantext, L'Abbé Prévost, *Lettres anglaises ou Histoire de miss Clarisse Harlove*, 1751)

[48] **Il était évident pour lui que** Mlle de La Mole aimait un de ces jeunes officiers avec qui elle venait de parler si gaîment. (Frantext, Stendahl, *Le Rouge et le Noir*, 1830)

[49] [...] **il est évident pour tous les hommes éclairés de bonne foi, qu'**il n'existe pour ces libertés si chères d'autre garantie, d'autres moyens de conservation que dans la protection de la couronne [...] (Frantext, Maine de Biran, *Journal*, 1824)

[50] Quant à l'épouse divorcée, **il était évident pour tout le monde qu'**elle ne savait rien [...] (Frantext, A. Robbe-Grillet, *Les Gommès*, 1952)

Le fait que la forme impersonnelle *il est évident que* puisse mettre ainsi en relation la validation de la proposition avec un sujet particulier ou une collectivité, sans aucune incompatibilité logique, est pour nous l'indice de son propre caractère subjectif, mais aussi l'indice que la forme impersonnelle en elle-même ne ramène pas la vérité de p à une vérité subjective individuelle ou à une vérité subjective collective. Nous développons l'analyse en partant de l'observation de notre corpus extrait de la base de données *Europresse*.

4. *Il est évident que*, une marque d'intersubjectivité

Tout d'abord, et à l'instar de ce que nous avons pu observer dans la base de données *Frantext*, on note que, dans la prose journalistique actuelle, l'adjectif *évident* accepte facilement un complément intra-prédicatif susceptible de jouer un rôle d'agent vérificateur, et de ramener la valeur de vérité de la proposition à un sujet particulier ou à une collectivité. Remarquons que dans ce cas, la forme impersonnelle perd son caractère implicatif (*il est évident pour moi que p* n'implique pas p ; *il est évident pour tout le monde que p* n'implique pas p). Quelques exemples :

[51] « [...] Contrairement à ce que certains disent, **il est évident pour moi que** le virus se propage aussi dans les transports en commun ». (Europresse, *La Dernière Heure – Les Sports*, Bruxelles, 17/10/2020)

[52] Même si les indicateurs sont plutôt favorables ces derniers temps, **il est évident pour tout le monde que** ce Covid-19 aura marqué ce scrutin. Et l'aura même dénaturé. Sur ce point, les candidats sont unanimes [...] (Europresse, *La Provence* AVIGN, 12/06/2020)

[53] Quant aux raisons médicales, Ipsos a présenté aux patients plusieurs situations banales pour jauger leur aptitude à s'orienter dans le système. Ainsi, **il est évident pour les deux tiers du panel qu'il** faut se rendre à l'hôpital en cas de « coupure nécessitant des points de suture », ce que sait pourtant faire un médecin de ville. (Europresse, *Aujourd'hui en France* (site web), 16/01/2020)

Mais surtout, on observe que la séquence impersonnelle *il est évident que p* peut être enchâssée dans une proposition introduite par *je trouve que* (« *je trouve qu'il est évident que p* »), ce qui suppose également que *évident* comporte une forme de subjectivité susceptible d'être restreinte à une subjectivité individuelle¹⁸. On sait en effet que *je trouve que* restreint la subjectivité à la subjectivité individuelle, mais ne peut pas s'appliquer à des prédicats objectifs (*je trouve que ce bureau est petit / *rectangulaire*) (Ducrot *et al.*, 1980 : 67 ; Gosselin, 2015b : 35-36). Soit :

[54] Sébastien Grosjean, à la traîne à l'entraînement contre son jeune compatriote lundi, lui voue lui aussi un respect certain : « Paulo joue bien, et puis même s'il est capable d'avoir des résultats partout, **je trouve qu'il est évident que** c'est sur terre que son jeu peut le mieux s'exprimer. On sent qu'il a envie de ça, des glissades, du jeu sur terre. » (Europresse, *L'Equipe*, 2/03/2005)

De la même façon, le fait que la forme impersonnelle soit compatible, dans l'exemple ci-dessous, avec *beaucoup trouvent que* suppose également une forme de subjectivité associée à l'adjectif *évident* qui se voit restreinte ici à une subjective collective :

[55] « Ce pays n'est fait ni pour la sagesse ni pour la pensée. Dans de telles circonstances, **beaucoup trouvent qu'il est évident qu'on** ne peut rien faire et que le mieux est de s'éloigner discrètement, de continuer à lire et à écrire, à enseigner et à étudier, en définitive à résister, un comportement qui, tout compte fait, peut acquérir une véritable dimension politique [...] » (Europresse, *Le Devoir*, 13/06/2009)

Un dernier exemple illustre à la fois la possibilité pour *évident* d'accepter un complément intra-prédicatif permettant de ramener la valeur de vérité de la proposition donnée comme évidente à une subjectivité collective (« *il est évident pour tout le monde que p* »), et la possibilité pour la séquence impersonnelle d'être elle-même modalisée au moyen d'un verbe d'attitude propositionnelle marqueur de subjectivité individuelle (« *je pense qu'il est évident pour tout le monde que p* ») :

[56] Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU : « J'espère que les responsables seront traduits en justice rapidement. Quelle que soit la définition du terrorisme, **je pense**

¹⁸ Cet emploi est comparable à « *il est évident pour moi que p* ».

qu'il est évident pour tout le monde que tuer des innocents c'est du terrorisme et il n'y a pas à en discuter. C'est moralement inacceptable ». (Europresse, *Le Progrès* – Lyon, 12/03/2004)

On a donc un métaprédicat modal qui se caractérise par son caractère implicatif (*par défaut, il est évident que p implique p*) et qui, simultanément, se comporte comme un marqueur d'intersubjectivité (*par défaut, p est vraie pour n'importe quel sujet*), mais qui sous l'effet d'éléments contextuels, peut se restreindre à de la subjectivité collective ou individuelle, et perdre alors son implicativité.

Il s'agit maintenant de montrer qu'en présentant la proposition comme *vraie pour n'importe quel sujet*, la forme impersonnelle vient non seulement renforcer la prise en charge, mais signaler la stabilisation du jugement du locuteur responsable de l'énonciation, une fonction procédurale qu'il convient de préciser.

5. Il est évident que ou la stabilisation du jugement

5.1. Indices et prise en charge par le locuteur

Pour montrer que la forme impersonnelle *il est évident que* marque systématiquement la stabilisation du jugement, nous la mettrons en relation avec une classe d'adverbiaux à propos desquels nous avons fait l'hypothèse, dans des travaux antérieurs (Lenepveu 2010, 2011), qu'ils étaient susceptibles de marquer les différentes phases de l'évolution d'un jugement qui s'exprime dans le texte (*a priori, à première vue, au premier regard, en y regardant de plus près, au bout du compte, au final, tout compte fait, tout bien considéré, ...*). Au niveau énonciatif, on pose ainsi un procès qui consiste à prendre en compte une situation dans son ensemble, chacune des phases pouvant être sélectionnée au moyen de ces adverbiaux auxquels nous avons attribué une valeur aspectuelle *de dicto*¹⁹. La prise en compte de la situation est alors interprétée en termes d'indices et de prise en charge (Lenepveu et Gosselin, 2013 : 255-264 ; Lenepveu, 2014 : 140-143), l'incidence de la valeur aspectuelle *de dicto* des différentes locutions adverbiales sur la prise en charge du jugement de la part du locuteur se vérifiant au moyen du test de l'implication.

L'analyse a mis notamment en évidence le fonctionnement de *a priori* comme marqueur de la phase préparatoire, c'est-à-dire la phase antérieure à la prise en considération

¹⁹ Ces adverbiaux sont mis en relation dans des enchaînements discursifs mettant en concurrence deux points de vue (au sens de Nølke, 1994) qui s'opposent, le second point de vue venant systématiquement disqualifier le premier sur le plan argumentatif (*à première vue, p ; à y regarder de plus près, q*). Dans la mesure où ils concernent l'évolution du jugement, c'est-à-dire la structure temporelle interne du procès énonciatif, nous considérons qu'ils prennent une valeur aspectuelle *de dicto* (inspirée du temps *de dicto* chez Martin (1987 : 111-125)).

elle-même. Les indices pris en compte, et qui sont fondés sur des connaissances et croyances d'arrière-plan, préalables à l'examen de la situation, ne sont pas suffisants²⁰ pour déboucher sur un jugement que le locuteur pourrait prendre en charge (*a priori*, p n'implique pas p), d'où l'acceptabilité d'un enchaînement discursif tel que [57] :

[57] **A priori**, Pierre est malade, mais il se peut qu'il fasse semblant.

À première vue, au premier regard, au premier abord, ... retiennent la phase initiale du procès énonciatif ; les indices pris en compte, et qui sont les éléments constitutifs de la situation qui apparaissent immédiatement, sont encore insuffisants (*à première vue*, p n'implique pas p). L'enchaînement [58] est également tout-à-fait acceptable :

[58] **À première vue**, Pierre est malade, mais je peux me tromper.

À bien y regarder, à y regarder de plus près, en y regardant de plus près, ... sélectionnent la phase médiane du procès de prise en considération de la situation ; il y a prise en compte d'un plus grand nombre d'indices, et le jugement est donné comme suffisamment fiable pour que le locuteur puisse le prendre pleinement en charge (*à y regarder de plus près*, p implique p), d'où l'inacceptabilité de l'enchaînement ci-dessous :

[59] **À y regarder de plus près**, Pierre est malade, ??mais il se peut qu'il fasse semblant / ??mais je peux me tromper.

En fin de compte, finalement, au final, au bout du compte signalent la phase finale du procès, l'opération consistant à parcourir l'ensemble des indices est effectuée, ou bien en cours d'effectuation. Il y a prise en charge du jugement par le locuteur (*en fin de compte*, p implique p), et l'enchaînement proposé est de nouveau contradictoire :

[60] **En fin de compte**, Pierre est malade, ??mais il se peut qu'il fasse semblant / ??mais je peux me tromper.

Enfin, *tout compte fait, tout bien considéré, tout bien pesé, ...* permettent de retenir la phase résultante de ce processus énonciatif ; la prise en compte des indices est effectivement accomplie (ce que montre le passif résultatif) et complète (ce que marque le quantificateur de totalité *tout*) (Rossari, 1993 ; Lenepveu et Schnedecker, 2017 : 71-78). La prise en charge du jugement énoncé par le locuteur peut encore se vérifier au moyen du test de l'implication (*tout compte fait* p implique p) confirmé par l'impossibilité de l'enchaînement [61] :

[61] **Tout compte fait**, Pierre est malade, ??mais il se peut qu'il fasse semblant / ??mais je peux me tromper.

²⁰ *Indice* est pris ici au sens aristotélicien du terme : un indice *non suffisant* est un indice qui ne peut conduire à une seule et unique conclusion (cf. *Rhétorique* I, 2, 1357b 3-10).

Il est bien sûr possible qu'une locution d'aspect *de dicto* marquant la phase médiane, finale ou résultante soit accompagnée d'un marqueur épistémique atténuatif (*à bien y regarder / en fin de compte / tout compte fait, peut-être que p*), ou encore que l'évolution du jugement débouche sur une incertitude (*à bien y regarder / en fin de compte / tout compte fait, on se demande si p*), mais par défaut, les deux dimensions *prise en compte de la situation* et *degré de stabilisation du jugement* sont corrélées. Avec un marqueur de phase préparatoire (*a priori*) ou initiale (*à première vue*), les indices pris en compte sont insuffisants, le degré de prise en charge est faible, et il n'y a pas implicativité (*a priori / à première vue, p n'impliquent pas p*), tandis qu'à partir de la phase médiane, les éléments pris en considération sont suffisants pour former un jugement stable avec un degré d'engagement fort de la part du locuteur (*à y regarder de plus près / en fin de compte / tout compte fait p impliquent p*). Le degré d'engagement du locuteur semble même s'accroître à mesure que la situation est mieux connue (Lenepveu et Gosselin, 2013)²¹. Nous allons cependant montrer qu'une forme impersonnelle telle que *il est évident que* demande de considérer que le jugement est stabilisé quel que soit le degré de prise en compte de la situation, c'est-à-dire à n'importe quelle étape du schéma énonciatif mis en avant au moyen des locutions adverbiales d'aspect *de dicto*. En d'autres termes, *il est évident que* est à même de « forcer » la stabilisation du jugement.

5.2. *Il est évident que* et les différentes phases de l'évolution d'un jugement

Tout d'abord, il est remarquable que la forme impersonnelle *il est évident que* puisse se combiner avec un marqueur de phase préparatoire. Nul besoin d'indices sur lesquels fonder son jugement pour que celui-ci soit donné comme stabilisé, ce qu'atteste la compatibilité de la forme impersonnelle avec la locution adverbiale *a priori*²² :

[62] **A priori, il est évident que** s'il faut revoir nos statuts particuliers, il doit en aller de même pour ces soutiens, en tous les cas lorsque les uns et les autres sont de même nature. Mais l'évidence est rarement de mise dans les négociations internationales, surtout lorsque d'importants enjeux sonnants et rébuchants sont discutés. Ainsi une des principales difficultés pour notre pays sera d'amener l'UE à accepter de faire dans sa grande maison de 27 pièces le ménage fiscal qu'elle souhaite voir dans la belle remise helvétique. (Europresse, *Le Matin*, 6/02/2011)

²¹ Sur la phase médiane comme seuil de stabilisation du jugement (correspondant au seuil de véridicité), cf. Lenepveu et Gosselin (2013 : 256-258).

²² Ce schéma correspond aux « évidences a priori » de la philosophie rationaliste. Le fragment de texte ci-dessous, extrait d'un ouvrage philosophique, illustre la compatibilité de *il est évident que* avec un jugement *a priori* :

[...] pour un rationalisme réaliste, **il est évident a priori que** la solution existe et que l'on doit pouvoir trouver dans l'idée de Dieu la justification de la coexistence des créatures avec Dieu. (Frantext, E. Gilson, *L'esprit de la philosophie médiévale*, 1932)

On observe également qu'un jugement peut être considéré suffisamment stable par le locuteur responsable de l'énonciation même lorsqu'il repose sur une première impression, c'est-à-dire sur une analyse partielle de la situation, comme dans l'exemple [63] :

[63] **À première vue, il est évident que** la PS3 est la grande gagnante de cette année. Cette hausse peut certainement être attribuable à la révision à la baisse du prix de la console de 100 \$ plus tôt cette année. De plus, la sortie de jeux primés comme *God of War III* durant cette période a forcément favorisé l'enthousiasme du marché pour la console de Sony. (Europresse, *L'Acadie Nouvelle*, 31/07/2010)

La forme impersonnelle est encore compatible avec les marqueurs de phase médiane, lesquels signalent que le jugement s'est constitué non pas dans l'immédiateté mais qu'il repose sur un examen plus approfondi. Dans les deux enchaînements discursifs ci-dessous (*à première vue, p* ; *mais à y regarder de plus près, il est évident que q*), *il est évident que q* vient contredire et disqualifier sur le plan argumentatif un jugement fondé sur une analyse partielle de la situation (*à première vue, p*) :

[64] **À première vue**, on pourrait se dire que le départ d'Irving, l'une des pièces maîtresses de l'effectif des Cavs, est un coup dur pour le coach Tyronn Lue. **Mais à y regarder de plus près, il est évident que** Koby Altman, le nouveau General Manager de la franchise, vient tout simplement de réaliser l'un des plus beaux coups de ces dernières saisons. (Europresse, *La Dernière Heure – Les Sports*, 24/08/2017)

[65] Frappant à s'y méprendre! **Au premier coup d'oeil**, la nouvelle Kawasaki VN 1700 Voyager ressemble furieusement à une Ultra Glide Classic fabriquée du côté de Milwaukee. **Mais, à y regarder de plus près, il est évident que** ce n'est là que concept commun et ressemblance physique. En effet, le Voyager est conçu pour les longs voyages confortables avec, en plus, une notion sécuritaire comme forte valeur ajoutée. (Europresse, *Le Matin*, 10/05/2009)

Enfin, est attestée la compatibilité de la séquence impersonnelle avec un adverbial de valeur terminative marquant la phase finale :

[66] Les pixels ont fait leurs premiers pas hier après-midi au Ciné Lumière, avec la toute première séance en numérique, une projection du dernier film d'Alain Chabat : *Sur la piste du Marsupilami*. « On voit la différence ! », constate un père de famille, à la sortie de la séance. « La qualité est vraiment bonne. C'est comme quand on est passé de la télé normale à l'écran LCD », ajoute un autre spectateur. Pour un troisième, « il faut un peu de temps pour se rendre compte mais **au final, il est évident que** c'est meilleur. » C'est sûr, la différence saute aux yeux, c'est le cas de le dire. (Europresse, *Le Berry républicain*, 5/04/2012)

[67] Mais dans la conjoncture actuelle, les investisseurs privés, de même que les banques, rechignent à s'engager seuls. Le plan de relance prévoit donc un système de garantie financière de l'État à hauteur de 10 milliards. D'autres investissements non inscrits au plan de relance, comme la construction du tramway de Dijon, de Brest, ou l'extension de la première ligne de métro de Lyon, pourraient entrer dans ce schéma. Mais, **au bout du compte, il est évident que** l'utilisateur devra mettre

davantage la main au porte-monnaie. (Europresse, *La Tribune* (France), 17/06/2009)

Quelle que soit la phase sélectionnée, l'instruction donnée est qu'il faut considérer que le jugement est suffisamment stabilisé pour être pris pleinement en charge par le locuteur responsable de l'énonciation. En revanche, on trouve peu d'exemples qui attestent²³ de la compatibilité de *il est évident que* avec les locutions adverbiales de reconsidération à valeur résultative (*tout compte fait, tout bien considéré, tout bien pesé, ...*), des locutions qui signalent que l'on n'est plus dans le processus proprement dit de constitution du jugement²⁴, mais dans son état résultant.

5.3. Une instruction liée à la construction *il est évident que p*

Il apparaît que l'instruction selon laquelle le jugement doit être considéré comme stabilisé, est associée non pas simplement à « il est évident » mais à la construction [*il est évident que p*] puisque cette instruction ne vaut plus lorsque *évident* est pris, en tant qu'adjectif « à valeur de vérité » (Picabia, 1978 : 71-72), dans cette autre construction que constitue la suite [*il est évident de + Vinf.*]. On a vu en effet que la forme impersonnelle demandait alors un contexte prescriptif, et que *évident* prenait une valeur modale déontique (cf. *supra* § 2.2.2). Dans ce contexte, *il est évident de* marque le plus souvent l'obligatoire, une obligation qui s'impose à n'importe quel sujet soumis aux mêmes normes sociales, d'où la paraphrase que nous proposons [*il va de soi qu'il faut + Vinf.*], mais ce peut être une autre valeur du déontique tel que le permis. Soit l'exemple :

[68] « Il n'a pas compris qu'il est un délinquant routier. Deux fois déjà, il a été condamné pour ce type de faits. Pourtant, **pour lui, il est évident de prendre le volant**. Pas dans un cas d'urgence, mais pour aller chercher sa compagne... Et puisqu'il n'a pas de véritable formation pour être conducteur, il anticipe mal une situation et provoque un accident ». (Europresse) \approx *Pour lui, il va de soi qu'il peut prendre le volant*.

La prescription ne s'interprète plus comme une obligation mais comme une autorisation, la paraphrase est alors [*il va de soi qu'il est permis de + Vinf.*], le caractère permis de la proposition s'imposant cette fois-ci à un sujet particulier (*pour lui*).

5.4. *Il est évident que / il est visible que*

²³ Si je n'ai trouvé aucun exemple dans mon corpus (*Frantext, Europresse*), un relecteur me signale cependant deux exemples tirés de *Sketch Engine*.

²⁴ Ces locutions adverbiales dites « résultatives » imposent un contexte faisant intervenir au moins deux arguments anti-orientés tout en signalant que la diversité argumentative est surmontée (Nøjgaard, 1992 : 394-403).

La catégorie de l'intersubjectivité ne concerne pas uniquement la tournure *il est évident que*, mais également d'autres formes impersonnelles souvent données comme quasi-synonymes *il est manifeste que / il est visible que / il est certain que / il est indiscutable que / ...*. Pour préciser encore la spécificité de la forme *il est évident que*, on peut la comparer à la forme impersonnelle *il est visible que*, une forme qui, au XVIIème, s'inscrit également dans un raisonnement dont la conclusion, et une au moins des prémisses, sont présentes sous forme d'un segment textuel, et qui, à partir de la deuxième moitié du XVIIIème, a pris une valeur à la fois modale (intersubjective) et évidentielle²⁵ (Lenepveu, 2019 : 95-101).

Comme la forme impersonnelle *il est évident que*, *il est visible que* signale l'engagement maximal du locuteur relativement à la vérité de la proposition (*il est visible que p* implique *p*), et correspond au plus haut degré de certitude sous la modalité épistémique (*il est visible que la canalisation est en mauvais état, mais je n'en suis pas sûr*). Mais, simultanément, *il est visible que* doit être traitée comme une marque évidentielle de type inférentiel dans la mesure où elle donne l'instruction que le jugement ne peut pas s'imposer immédiatement au sujet, et qu'il doit être fondé sur des indices²⁶. Cette contrainte « évidentielle », au sens de Willett (1988) ou encore Dendale et Tasmowski (1994), ne se retrouve pas avec *il est évident que*, laquelle forme n'impose justement pas une réflexion à partir d'indices, comme l'attestent des exemples du type *a priori, il est évident que p*, et ne donne aucune instruction quant au mode d'accès proprement dit à l'information énoncée et obtenue par le locuteur²⁷.

6. CONCLUSION

Bien que la forme impersonnelle *il est évident que* possède la caractéristique d'être implicative (*il est évident que p* implique *p*), elle ne marque pas l'objectivité « ce qui est vrai indépendamment de tout sujet ». Compatible avec *je trouve que* (« *je trouve qu'il est évident que p* »), un verbe qui exclut les prédicats objectifs, *il est évident que p* marque la subjectivité, et plus précisément l'intersubjectivité *ce qui est vrai pour n'importe quel sujet*, certains éléments du contexte pouvant restreindre cette subjectivité à une subjectivité individuelle (« *il*

²⁵ Concernant les rapports entre *modalité* et *évidentialité* (ou médiativité) pour le français, voir entre autres Kronning (2004), Barbet et de Saussure (2012), Anscombe (2014). Sur le traitement des adverbes modaux *évidemment*, *visiblement*, mais aussi *apparemment*, en tant que marqueurs mixtes de la modalité épistémique et de l'évidentialité, voir Haßler (2012 : 86-88; 2014 : 164-172).

²⁶ À l'instar de l'adverbe dérivé en *-ment*, *visiblement* qui, en position détachée, se combine préférentiellement « avec des prédicats désignant des états de choses *qui ne sont pas directement accessibles à la perception par le locuteur*, ou qui le sont difficilement ou seulement partiellement » (Vanderheyden et Dendale, 2018 : 1027).

²⁷ *Perception*, *inférence* et *emprunt* sont les trois types de savoir (ou sources de l'information) habituellement retenus dans la littérature concernant l'évidentialité (ou médiativité). Pour une discussion sur les critères de définition des marques d'évidentialité en français, voir Dendale et Van Bogaert (2012).

est évident pour moi que p ») ou collective (« *il est évident pour eux que p* »), et dans ce cas, la forme impersonnelle perd son implicativité.

Par ailleurs, contrairement à ce que laissent penser les paraphrases parfois proposées dans les dictionnaires, la forme impersonnelle *il est évident que* n'indique pas que la vérité de *p* s'impose immédiatement puisqu'elle peut apparaître dans des raisonnements (cf. §4.) ; mais elle n'exige pas non plus une réflexion à partir d'indices. Ce qu'elle marque systématiquement, c'est la stabilisation du jugement, le renforcement de la prise en charge, et l'implicativité. *Il est évident que* est en effet compatible avec des adverbiaux d'aspect *de dicto* susceptibles de marquer les différentes phases de l'évolution d'un jugement concernant une situation donnée, et ce quelle que soit la phase du processus de constitution du jugement qui est concerné. À cet égard, la compatibilité de *il est évident que* avec la locution adverbiale *a priori* est remarquable, cette dernière indiquant normalement que la situation n'a pas encore été examinée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE J-C., 2010, « Autour d'une définition linguistique des notions de voix collective et de ON-locuteur », in COLAS-BLAISE M., PERRIN L., PETITJEAN A., *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage, Recherches linguistiques*, 31, p. 39-64.
- ANSCOMBRE J-C., 2016, « Les constructions en *adverbe que p* en français. Essai de caractérisation sémantique d'une matrice lexicale productive », *Cahiers de lexicologie*, 108, p. 199-223.
- ANSCOMBRE J-C., OPPERMANN-MARSEAUX É, RODRIGUEZ SOMOLIMOS A. 2014, *Médiativité, polyphonie et modalité en français : études synchroniques et diachroniques*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- ARISTOTE, édition 1967, *Rhétorique I*, Trad. M. Dufour, Paris, Les Belles Lettres.
- BARBET C. et SAUSSURE L. DE, 2012, « Présentation. Modalité et évidentialité en français », *Langue française*, 173, p. 3-12.
- BERRENDONNER A., 1981, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- COLTIER D., DENDALE P., DE BRABENTER P., 2009, *La notion de prise en charge : mise en perspective*, *Langue française*, 162, p. 3-27.
- DENDALE P. et TASMOWSKI L., 1994. « Introduction. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir », *Langue française*, 102, p. 3-7.
- DENDALE P. et COLTIER D., 2005, « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », in BRÈS J., HAILLET P-P., MELLET S., NØLKE H., ROSIER L., *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, Duculot, p. 125-140.
- DENDALE P. et VAN BOGAERT J., 2012, « Réflexions sur les critères de définition et les problèmes d'identification des marqueurs évidentiels en français », *Langue française*, 173, p. 13-29.
- DETTGES U., 2014, « *Puisque*. L'état de la question », in WEIDENBUSCH W., *Diskursmarker, Konnektoren, Modalwörter*, Tübingen, Narr Verlag, p. 129-141.
- DUCROT O. et al., 1980, *Les mots du discours*, Paris, Les Éditions de Minuit.

- GAATONE D., 1987, « Rien de moins évident que le sens de *évident* : réflexions sur l'opposition entre infinitives et complétives et les rapports entre syntaxe et sémantique », *Revue québécoise de linguistique*, 16, 2, p. 291-303.
- GOSSELIN L., 2010, *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam – New-York, Rodopi.
- GOSSELIN L., 2015a, « De l'opposition *modus / dictum* à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques », *Bulletin de la société de Linguistique de Paris*, tome CX, 1, p. 1-50.
- GOSSELIN L., 2015b, « L'expression de l'opinion personnelle *Je crois / pense / trouve / considère / estime que p* », *L'information grammaticale*, 144, p. 34-40.
- GRANGER G-G., 1976, *La théorie aristotélicienne de la science*, Paris, Aubier Montaigne.
- GUIMIER C., 1996, *Les adverbes du français, le cas des adverbes en –ment*, Paris-Gap, Ophrys.
- HAßLER G., 2012, « L'expression de la modalité épistémique et de l'évidentialité dans les langues romanes », in HAßLER G., *Locutions et phrases : aspects de la prédication*, Münster, Nodus Publikationen, p. 81-99.
- HAßLER G., 2014, « Adverbes épistémiques dans le français parlé ou écrit : *apparemment, évidemment, visiblement, éventuellement, probablement* », in WEIDENBUSCH W., *Diskursmarker, Konnektoren, Modalwörter*, Tübingen, Narr Verlag, p. 161-174.
- HERSLUND M., 2008, « Temporalité et connexion : le cas de *or* », in BIRKELUND M., MOSEGAARD HANSEN M-J., NORÈN C., *L'énonciation dans tous ses états, mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, Berne, Peter Lang, p. 391-402.
- KIPARSKY P. et KIPARSKY C., 1970, « Fact », in BIERWISCH M. et HEIDOLPH K. E., *Progress in Linguistics*, The Hague, Mouton, p. 143-173.
- KREUTZ P., 1998, « Une typologie des prédicats factifs », *Le français moderne*, 66, 2, p.141-181.
- KRONNING H., 1996, *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal « devoir »*, Uppsala et Stockholm, Acta Universitatis Upsaliensis et Almqvist International.
- LENEPVEU V., 2010, « De l'expression du point de vue à l'anticipation textuelle : le rôle de *à première vue* », *Discours*, 7, <http://discours.revues.org/>
- LENEPVEU V., 2011, « *À première vue*, marqueur d'aspect *de dicto* », *Journal of French Language Studies*, 21, 3, p. 381-400.
- LENEPVEU V., 2014, « Aspect *de dicto* et structuration informationnelle dans les textes », *Lingvisticae Investigationes*, 37, 1, p. 129-155.
- LENEPVEU V., 2019, « Valeurs modale et évidentielle de la forme impersonnelle *il est visible que* », *Syntaxe et Sémantique*, 20, p. 85-105.
- LENEPVEU V. et GOSSELIN L., 2013, « Les marqueurs d'aspect *de dicto* : *à première vue, à y regarder de plus près, au bout du compte, tout compte fait, ...* », in NORÈN C., JONASSEN K., NØLKE H., SVENSSON M., *Modalité, évidentialité et autres friandises langagières*, Berne, Peter Lang, p. 227-269.
- LENEPVEU V. et SCHNEDECKER C., 2017, *L'expression adjectivale et adverbiale de la totalité*, Leuven-Paris, Peeters.
- LE QUERLER N., 1996, *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- MAILLARD M., 1985, « L'impersonnel français de *il* à *ça* », in CHOCHÉYRAS J., *Autour de l'impersonnel*, Grenoble, ELLUG, p. 63-118.
- MARTIN R., 1987, *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.

- MOLINIER C. et LEVRIER F., 2000, *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève, Droz.
- NØJGAARD M., 1992-93-95, *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, 3 vols, Historisk-filosofiske Meddelelser, 66, Copenhagen, Munksgaard.
- NØLKE H., 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain / Paris, Peeters.
- NØLKE H., 2006a, « Connecteurs pragmatiques. Apport de quelques connecteurs à la structure polyphonique », *Le français moderne*, 1, p. 32-43.
- NØLKE H., 2006b, « Petite étude diachronique de *or*. De la deixis temporelle à la deixis textuelle », in NØLKE H., BARON H., KORZEN L., MÜLLER H., *Grammatica, Festschrift in honour of Michael Herslund*, Bern, Peter Lang, p. 393-404.
- NUYTS J., 2012, « Notions of (inter)subjectivity », *English Text Constructions*, 5, 1, p. 53-76.
- OLSEN M., 2001, « Puisque : syllogisme caché », *Revue Romane*, 36, p. 41-58.
- PICABIA L., 1978, *Les constructions adjectivales en français : systématique transformationnelle*, Genève, Droz.
- RIEGEL M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.
- RODRIGUEZ SOMOLIMOS A., 2016, « Perception visuelle, inférence et polyphonie : de *il pert que* à *il paraît que* », *LINX* [en ligne], 73.
- ROSSARI C., 1993, « À propos de l'influence de la composition morphologique d'une locution sur son fonctionnement sémantico-pragmatique », *Cahiers de linguistique française*, 14, p. 151-171.
- SCHLYTER S., 1977, *La place des adverbes en -ment*, thèse de doctorat, Université de Constance, 290 p.
- TRAUGOTT E. C., 1989, « On the Rise of Epistemic Meanings in English : An Example of Subjectification in Semantic Changes », *Language*, 65, 1, p. 31-55.
- VANDERHEYDEN A. et DENDALE P., 2018, « *Visiblement* : l'évolution diachronique d'un marqueur "évidentiel" », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 134, 4, p. 1008-1035.
- VET C., 1997, « Modalités grammaticalisées et non-grammaticalisées », in KLEIBER G. et RIEGEL M., *Les formes du sens*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 405-412.
- WILLETT T., 1988, « A cross-linguistic survey of the grammaticization of evidentiality », *Studies in Language*, 12, 1, p. 51-97.

Dictionnaires

- Dictionnaire Gaffiot*, édition 1934, Paris, Hachette.
- Logos. Grand Dictionnaire de la Langue Française*, édition 1976, Jean Girodet, Paris, Bordas.
- Dictionnaire du Moyen Français*, 2015, ATILF – CNRS et Université de Lorraine, <http://www.atilf.fr/dmf>.
- Dictionnaire Historique de la Langue Française*, édition 2012, Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, <http://atilf.atilf.fr/>

Corpus consultés

- Frantext*, ATILF – CNRS et Université de Lorraine, <http://www.frantext.fr>
- Europresse.com*, édité par CEDEROM-SNi

Esplanade de la Paix
14000 Caen

veronique.lenepveu@unicaen.fr